

Appréhender les obligations employeurs en matière de santé-sécurité au travail

Best-seller

7 heures

soit 1 jour de formation

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL



Objectif

Intégrer les fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail et initier une démarche de prévention.

— EN RÉSUMÉ

La formation « Appréhender les obligations employeurs en matière de santé-sécurité au travail » est la référence pour les directeurs souhaitant maîtriser les enjeux réglementaires de la démarche santé performance, dans les entreprises, afin de pouvoir initier une démarche de prévention des risques, dynamique et pérenne.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront également en mesure de prévoir la complétude des documents et registres obligatoires.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Initier une démarche de santé et performance dans sa structure.

— PÉDAGOGIE > 20% pratique, 80% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.

Référence —

OBLEMP

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Direction, encadrement, manager, et toute personne interne, acteur identifié ou non, souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels.

ORGANISATION

De 4 à 15 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la prévention des risques professionnels, et coachs en santé performance et Qualité de Vie au Travail.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Identifier le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Maîtriser les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Comprendre les processus d'apparition des risques professionnels.
- Identifier les différents risques de son secteur professionnel.
- Clarifier les notions d'accident du travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle et prévoir leur analyse.

2 Initier une démarche de santé et performance dans son entreprise

- Appréhender une conception globale de la prévention dans son entreprise.
- Intégrer la démarche de prévention dans la gestion des activités.
- Impulser une approche participative de la prévention.
- Déterminer les rôles fondamentaux et les actions clés de chaque membre du personnel.
- Gérer les documents et registres réglementaires (Déclaration AT, DUERP et PAPRI Pact)